

**Avenant n°1 à l'accord relatif à  
l'Equilibre Travail & Vie privée en date  
du 25 septembre 2013**

1/2

TTC

AP

CG

**ALSTOM**

Entre :

La société ALSTOM Transport S.A, représentée par Marie-Claude LHERITIER-ROLLET, Directrice des Relations Sociales - France, dont le siège social est situé à Saint-Ouen (93482) 48 rue Albert Dhalenne,

D'une part,

Et les organisations syndicales soussignées,

D'autre part,

Il est convenu le présent avenant :

Article 1 :

L'ensemble des dispositions de l'accord relatif à l'Equilibre Travail & Vie privée applicable pour une durée déterminée arrivant à son terme le 31 mars 2016 est reconduit pour une nouvelle période à durée déterminée qui expirera le 30 septembre 2016.

A cette date le présent avenant cessera de produire tout effet.

Article 2 :

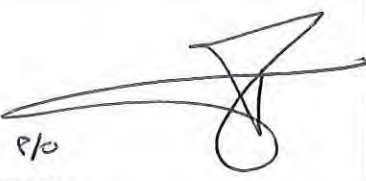


Le présent avenant entrera en vigueur le jour suivant les formalités de dépôt prévues aux articles L2231-6 et D2231-2 et suivants du Code du Travail. Il a été établi en un nombre suffisant d'exemplaires pour remise à chacune des parties, dépôt à la DIRECCTE de Bobigny (une version papier et une version sur support électronique) ainsi qu'au secrétariat- greffe du Conseil des Prud'hommes de Bobigny.

Fait à Saint Ouen le 23 mars 2016

Signatures:



Pour la société ALSTOM TRANSPORT S.A.  
Marie Claude LHERITIER-ROLLET  
Directrice des Relations Sociales France

 <b>Pour la CFDT</b> Monsieur Patrick MAILLOT	 <b>Pour la CGT</b> Monsieur Christian GARNIER
 <b>Pour la CFE-CGC</b> Monsieur Claude MANDART	 <b>Pour FO</b> Monsieur Philippe PILLOT